Avis de révision tarifaire 2027



30 octobre 2026

PORT SEPT-ÎLES

30 octobre 2026

Le Port de Sept-Îles donne, en vertu de l'article 51 de la Loi maritime du Canada, un préavis de la révision tarifaire et des nouveaux tarifs qu'il entend appliquer, conformément aux pouvoirs octroyés en vertu de l'article 49 de ladite loi. Les détails de la révision tarifaire et des nouveaux tarifs peuvent être consultés sur le site Internet du Port au **www.portsi.com** ou bien en personne au 1, quai Mgr-Blanche. Cette révision tarifaire et ces nouveaux tarifs entreront en vigueur le **1er janvier 2027**.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires d'ici les soixante (60) prochains jours par écrit ou bien par téléphone à :

Madame Véronique Boudreau
Directrice, Finances & administration
1, quai Mgr-Blanche, Sept-Îles (Québec) G4R 5P3
Téléphone : 418 968-1231, poste 1238
vboudreau@portsi.com

Avis d'augmentation générale

Une augmentation générale des droits en vigueur au Port de Sept-Îles de 3,1 % sera appliquée en date du 1er janvier 2027. Cette augmentation s'appuie sur la publication par Statistique Canada de l'indice des prix à la consommation (IPC) établi sur une base annualisée à la fin septembre 2026 (Voir l'avis en cliquant ici).

Modification des avis existants

Dans le cadre de la présente révision tarifaire, aucun avis existant n'est modifié, à l'exception de l'avis d'augmentation générale.

Nouvel avis

Dans le cadre de la présente révision tarifaire, aucun nouvel avis n'est ajouté.

*À moins d'avis contraire, les tarifs sont exprimés en dollars canadiens.